Consulter la méthodologie

Description de l'épreuve

Rappel

Les épreuves finales du brevet se composent de quatre épreuves écrites et une épreuve orale.
L'oral (noté sur 100 points) consiste à soutenir un projet devant un jury durant un exposé de 5 minutes et une discussion autour de ce même projet pendant environ 10 minutes.
A l'écrit, les quatre épreuves concernent les disciplines suivantes :

- Français (100 points)
- Histoire-géographie et enseignement moral et civique (50 points)
- Mathématiques (100 points)
- Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie (50 points)

Histoire-géographie et enseignement moral et civique

L'épreuve d'**histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique** porte sur l'analyse et la compréhension de textes, de documents. Elle permet d'évaluer votre maîtrise de différents langages (textes argumentés, croquis, cartes, schémas...).

Les thèmes définis par l'Éducation nationale : le programme

Histoire

L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

- Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale
- Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres
- La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement
- La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

Le monde depuis 1945

- Indépendances et construction de nouveaux États
- Un monde bipolaire au temps de la guerre froide
- Affirmation et mise en œuvre du projet européen
- Enjeux et conflits dans le monde après 1989

Françaises et Français dans une République repensée

- 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie
- La V^{e} République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation
- Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Géographie

Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée
- Les espaces productifs et leurs évolutions
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts

Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles
- Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique

La France et l'Union européenne

- L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance
- La France et l'Europe dans le monde

Enseignement moral et civique (programme du cycle 4)

Respecter autrui

- Construire le respect de soi.
- Respect d'autrui.
- La morale et l'éthique.
- Le rôle de la loi dans une société.

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.
- Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques.
- Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.

Construire une culture civique

- Le vote, un droit fondamental en démocratie.
- L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie.
- La Défense et la sécurité.
- L'engagement ou les engagements.

Structure de l'épreuve

L'épreuve d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique comporte plusieurs types d'exercices permettant d'évaluer les connaissances et les compétences acquises dans les trois disciplines.
Elle est notée sur 50 points se répartissant de la façon suivante.
• Histoire-géographie : 40 points.
• Enseignement moral et civique : 10 points.
En histoire-géographie, vous serez évalué sur les compétences suivantes :
• Analyser et comprendre des documents. Un ou plusieurs documents en histoire ou en géographie portant sur un thème au programme vous est (sont) soumis à l'étude. Un questionnement accompagne ce corpus. Les questions portent sur la lecture des documents, les connaissances apportées pour les éclairer et les critiquer. Cet exercice est noté sur 20 points.
• Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer. Cette partie comporte plusieurs exercices. Le but est de mesurer vos connaissances et votre maîtrise des différents langages utilisés en histoire - géographie : développement construit (récit, synthèse, description...), cartographie, schémas... Elle repose uniquement sur vos connaissances et compétences. Ces exercices sont notés sur 20 points.
En enseignement moral et civique, il vous faut mobiliser vos connaissances, pratiques et compétences autour d'une situation particulière. Une étude de cas vous est soumise, accompagnée d'un questionnement et/ou d'un ou deux documents. Vous devez apporter une réponse au problème posé.

Pour réussir l'examen

L'épreuve se déroule sur deux heures. Il est donc nécessaire d'organiser son temps. Les deux heures ne vous serviront pas à répondre aux questions du sujet uniquement. Ainsi, vous devez réserver :

- environ 10 minutes à la découverte et à la lecture du sujet en prenant le temps de vous arrêter sur chaque document et exercice ;
- environ 15 minutes pour la relecture finale et les éventuelles corrections à apporter.

Tous les exercices ne demandent pas la même mobilisation ni la même réflexion.
• Rédiger un développement construit : il s'agit de l'exercice demandant sans doute le plus de temps et de préparation. Sans aucun document, vous devez rédiger un texte structuré, organisé en paragraphes sur un sujet en histoire ou en géographie. Pour cet exercice, il est nécessaire de passer par le brouillon afin de dégager d'abord les mots importants du sujet. La plupart du temps, le plan de votre réponse est suggéré dans la consigne. Le brouillon vous permet de rassembler vos idées avant de passer à la rédaction.
• Utiliser différents langages : en dehors du développement construit, on peut vous demander de réaliser un croquis, de compléter une carte, un tableau... Cet exercice demande aussi un peu de réflexion afin d'éviter, notamment, les ratures. Le candidat doit donc se munir de crayons de couleur afin de réaliser de façon correcte ces travaux.
• Analyser et comprendre des documents. Il faut prendre le temps de lire le ou les documents afin de déterminer quels chapitres et connaissances sont nécessaires pour traiter les questions. Généralement, les premières questions portent sur la présentation du document ou la lecture du document. Les dernières questions vous demandent de comparer les documents, d'apporter des connaissances afin de critiquer ou d'éclairer le document.
• En enseignement moral et civique, le candidat doit faire appel à sa réflexion avant tout. Il faut réfléchir au problème posé. Quelles solutions pouvez-vous apporter, qui permettront de le résoudre ? Votre travail doit se baser sur les principes et valeurs de la République étudiés, mais aussi sur le respect des autres et les règles nécessaires à la vie en société.
Dans tous les cas, veillez à soigner votre écriture, votre orthographe et la rédaction de vos réponses.

© 2000-2025, Miscellane